

BTS construction et aménagement de véhicules**Financement**

Formation professionnelle initiale
Sous statut scolaire lycée / supérieur

Organisme responsable et contact

LYCÉE P GUÉRIN
05.49.34.22.22

Accès à la formation**Publics visés :**

Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

-

Prérequis pédagogiques :

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Les titulaires du BTS construction et aménagement de véhicules sont des spécialistes de la conception, de la réalisation, de la conversion de véhicules de châssis, des aménagements extérieurs et intérieurs des véhicules et de leur homologation. Ils sont formés pour exercer diverses activités et tâches. En phase de conception en aménagement et conversion de véhicules, ils apprennent à élaborer un cahier des charges fonctionnel, déterminer les caractéristiques d'un produit carrossé, réaliser une conception préliminaire puis détaillée, exploiter des logiciels et ressources métiers. En préparation des processus de fabrication industrielle, ils acquièrent les compétences pour élaborer des processus prévisionnels de réalisation, conduire des essais matériels, élaborer des processus détaillés de réalisation. Ils sont formés aux méthodes de management de la production pour réaliser, contrôler et valider la production en construction et aménagement de véhicules.

Contenu et modalités d'organisation

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40029/>

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

BTS construction et aménagement de véhicules - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00602058	du 01/09/2025 au 30/06/2027	Niort (79)	LYCÉE P GUÉRIN		Non éligible	